

APPEL À PROJETS

Bourse d'écriture sur l'art

Cette bourse est destinée aux auteurs(res), tous champs confondus (histoire de l'art, critique d'art, écriture littéraire, poésie, sociologie, philosophie, anthropologie, etc.) pour leur permettre de développer un point de vue personnel sur un aspect de l'histoire ou/et des collections du FCAC.

Le-la lauréat-e s'engage à remettre son texte, en langue française, (maximum 100'000 signes), au Fonds cantonal d'art contemporain, dans un délai de 12 mois après l'obtention de la bourse.

Le texte donnera lieu à une publication, financée par le FCAC, pour un montant maximum de 15'000 F.

Bourse pour un commissariat d'exposition

Cette bourse est destinée aux commissaires d'exposition indépendant-e-s, qui, en nom propre ou en association, proposent un point de vue singulier sur la collection d'œuvres mobiles du FCAC. Aucune contrainte n'est imposée quant au format de l'exposition.

Le-la lauréat-e s'engage à mettre en œuvre son projet dans un délai de 12 à 18 mois après l'obtention de la bourse. Il-elle devra prendre contact avec les institutions et/ou les structures indépendantes, genevoises ou régionales de préférence, pour trouver un lieu d'accueil à son projet. Il-elle sera responsable de la sélection des œuvres, ainsi que de la logistique de leur transport et de leur accrochage.

Il-elle devra accorder une attention particulière à l'accueil des publics.

L'exposition sera financée par le FCAC, pour un montant maximum de 15'000 F.

Les candidat-e-s peuvent se mettre à deux pour formuler une proposition conjointe d'écriture et d'exposition.

Les dossiers de candidature doivent comporter, pour chacune des bourses :

- un questionnaire de candidature dûment complété
- une lettre de motivation
- un CV
- une note argumentée de 4500 signes maximum sur le projet que le candidat se propose de développer.

Montants attribués :

6'000 F pour l'écriture, puis financement de la publication

6'000 F pour le commissariat d'exposition, puis financement de l'exposition

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 3 octobre 2014

Pour prendre connaissance du contenu de la collection, les candidats peuvent prendre contact avec l'une des personnes suivantes :

Manuella Denogent (manuella.denogent@etat.ge.ch)

Anne-Belle Lecoultrre (anne-belle.lecoultrre@etat.ge.ch)

ou Ariane Teodoridis (ariane.teodoridis@etat.ge.ch)